



Fiche d'accessibilité de l'Établissement

Textes de références : Décret du 28 Mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et Arrêté du 19 avril 2017



2 rue Nelson MANDELA – 54510 TOMBLAINE

- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à Tous

Oui Non

- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

Oui Non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour l'accueil des différentes personnes en situation de handicap

- Le personnel sera formé.

Matériel adapté :

Sans objet

Contact :

Mickaël ARDOIN, responsable d'agence

Consultation du registre public d'accessibilité :

- A l'accueil - Sur le site internet : www.secilog.fr